MERCREDI 19 MARS 1879. N° 92.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes — JOURNAL RÉPUBLICAIN — Le Numéro 5 Centimes

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Rédacteur en chef : Henri CHABRIER

ABONNEMENTS :

	Trois Mois.
Hérault, Gard, Aveyron, Aude, Tarn.....	4 fr. 50
Autres Départements.....	5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

Annonces, 50 cent. la ligne. — Réclames, 1 fr. Faits divers : 2 fr. — Chroniques locales, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Burcaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

COMITÉ CETTOIS

de Secours aux Amnistiés.

—

8me LISTE

Docteur Teulon,	10
Françoise Foulquier,	» 50
Anna Foulquier,	» 25
Marguerite Foulquier,	» 25
Joseph Ciaudo,	5
L. M. D.,	5
Jean Soulayrol,	5
Bédarrides,	5
M. B.,	5
M. X.,	5
Henri Desfarges,	2
Mlle Marie Sirgant,	5
Martinenq Jh.,	» 50
Molinier François,	» 10
Piou Antoine, journalier,	» 20
Canel Simon, journalier,	» 50
Guillaume Brun, marin,	» 50

Liste recueillie par les soins de Bezonquet, fils de la Pale.

Prosper Gabriel,	» 50
Coutouly Auguste,	» 25
Maurel Charles,	» 25
Belluc Antoine,	» 25
Louis Encontre,	» 50
Coutouly François, cadet,	» 50
Antoine Galavielle,	» 50
Meine,	» 25
Emile,	» 25
Bezonquet, fils de la Pale,	» 25
Vallette Edmond,	» 50
Total,	53 80
Montant des listes précédentes,	1.742 20
Total,	1.796 00

Les souscriptions sont reçues chez M. Noëll, pharmacien, Grand Rue, 9.

Les Protestations des Flétris

—

Les anciens membres du cabinet du 17 mai ayant protesté contre l'ordre du jour de flétrissure qui leur a été infligé par la Chambre, les ministres du 23 novembre ne pouvaient manquer d'imiter un si bel exemple. Quatre de ces derniers, le général Gaëtan de Grimaudet de Rochebouet, MM. Welche, Dutilleul et le marquis de Banneville ont adressé, en leur nom personnel, aux journaux réactionnaires, une protestation « énergique contre les allégations de cet ordre du jour. »

De même que le général Berthaut et l'amiral Gicquel des Touches n'avaient pu s'associer à la manifestation collective de leurs collègues du 17 mai, les règlements militaires le leur interdisant, MM. Ozenne, Lepelletier, Graeff, Faye et l'amiral Roussin se sont abstenus, à leur grand regret, sans doute, d'apposer leur signature au bas du second document, vu leur caractère de fonctionnaires publics. Mais il est probable que « le cœur y était », ce qui permettra à la postérité d'associer leurs noms — si jamais leurs noms passent à la postérité — au ridicule dont se sont couverts en cette circonstance les meneurs de la minorité réactionnaire.

Car il faut convenir que si jamais protestations furent piètres, ce sont certainement celles que les ministres déchus se préparent, paraît-il, à faire afficher, dans toutes les communes de France, à côté de l'ordre du jour de M. Rameau. Le long et incolore document dû à la collaboration des deux ducs et de leurs collègues est un modèle de banalité ; c'est une chicane puérile, sans portée, sans force, sans caractère ni élévation de vues.

Cet : « apparemment la Chambre reconnaissait, avec l'opinion publique, l'inanité des griefs allégués dans le rapport de sa commission» déshonorerait le dernier des stagiaires. C'est pourtant tout ce qu'ont pu trouver des hommes qualifiés d'éminents dans un certain monde et dont l'un est académicien, l'autre, conseiller à la cour de Paris, et dont deux ou trois autres se parent du titre de jurisconsultes.

Et la protestation des ministres du « coup d'Etat » n'est ni plus probante ni plus digne ; elle est moins longue, voilà tout. C'est le même argument qui est présenté sous une forme à peu près identique : La Chambre étant une assemblée sans compétence judiciaire, édicte cependant une peine, celle de l'affichage d'un ordre du jour flétrissant, qu'un tribunal avait seul le droit de prononcer. Il est lamentable que des vieux parlementaires aient une idée si fausse des pouvoirs de toute nature dont est investie la représentation nationale. Sans se trop donner de mal on retrouverait au besoin un précédent dans les annales du Parlement.

Mais à quoi bon discuter des arguments dont leurs auteurs sentent eux-mêmes combien ils sont spécieux. L'excès d'indulgence de la Chambre à leur égard a encouragé les hommes de l'ordre moral et leur a rendu leur audace première. Toutefois, ils n'osent trop lever la tête de crainte de se voir chassés des fonctions que la plupart d'entr'eux occupent encore dans l'Etat, mais quand ils seront rassurés à cet égard, ils redeviendront ce qu'ils ont été de tout temps,

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 54.

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ SE DÉROBE

IV

Et, saluant Mme Lecomte, il montra la porte à l'homme qui s'était tenu discrètement à l'écart pendant les adieux des fiancés, et qui se refusa par politesse à sortir le premier.

Le valet de pied s'était endormi dans l'antichambre, car la visite avait été longue, et se réveilla en sursaut, à la voix de M. de Gentilly.

Il s'empressa de lui donner son pardessus et son chapeau, mais sa stupéfaction ne connut plus de bornes quand il vit son futur maître s'en aller en compagnie d'un particulier qui n'avait pas du tout la mine d'un homme du monde.

Ce vieux serviteur était trop bien stylé pour se permettre une observation ; seulement, lorsque, après avoir ouvert la grille, il aperçut le fiacre arrêté sur le quai il risqua cette phrase en guise d'avertissement :

— Monsieur ferait bien, je crois, de prendre par le Point-du-Jour. En hiver, le bois est si désert.

Le jeune homme ne lui répondit pas et se dirigea rapidement vers le fiacre, suivi par l'inconnu, qui s'obstinait à marcher derrière lui au lieu de le précéder.

Contrairement aux habitudes de ses pareils, le cocher n'avait pas jugé à propos de se coucher dans la voiture, au lieu de garder son cheval, et quoiqu'il fit très-froid, il se tenait droit sur son siége, les rênes dans une main, le fouet dans l'autre comme un cocher de bonne maison.

L'homme aux billets de banque courut à la portière, fit monter son compagnon et alla dire au conducteur de l'équipage deux mots que M. de Gentilly n'entendit pas et ne chercha pas à entendre.

Peu lui importait de connaître d'avance l'adresse donnée par l'inconnu, puisque cette adresse ne pouvait être que celle du commissaire chez lequel il était décidé à se présenter.

Le cheval partit comme un trait, dès que les deux voyageurs eurent pris place dans l'intérieur, et le fiacre roula bientôt à travers les rues macadamisées du village de Boulogne.

— Ma foi ! dit l'inconnu, je suis bien aise que la traversée du bois ne soit pas sur notre chemin. Votre domestique a raison. En hiver, et la nuit, il n'y fait pas bon... surtout quand on a une grosse somme dans sa poche.

— Ne craignez rien. J'ai un revolver sur moi, dit M. de Gentilly.

Il n'était pas fâché d'apprendre à son voisin qu'il était armé.

— Bonne précaution, même quand on va chez des dames, s'écria ce voisin. Moi, je n'ai que ma peau à défendre, ça fait que je n'emporte jamais que mes deux poings. Ce soir, pourtant, j'ai mieux que ma peau, puisque je porte cinq mille francs, qui ne sont pas à moi, c'est vrai. Je n'en avais jamais tant vu.

— Maintenant que nous sommes d'accord, j'espère qu'après notre visite au commissaire, vous me ferez le plaisir d'ac-

d'audacieux provocateurs et les insulteurs gagés ou gratuits de la République.

Que leur importe, au fond, le vote de flétrissure de la Chambre ; leurs personnes, leurs biens et leurs places sont respectées, n'est-ce pas tout ce qu'ils pouvaient désirer ? S'ils protestent, c'est pour la forme, c'est surtout pour montrer à leurs rares partisans et aux populations attardées de certaines contrées qu'ils n'ont pas perdu l'espoir de mordre le talon qu'on n'a pas osé trop appuyer sur leur tête de crainte de la broyer.

H. Chabrier.

Informations

Le serment dans l'armée

Plusieurs journaux annoncent que très-prochainement on déposera à la Chambre des députés un projet de loi d'après lequel les militaires seraient astreints au serment professionnel, en leur qualité de détenteurs et de représentants de la force publique.

—

La France à Rhodes

La *Correspondance politique* maintient, malgré les démentis formels qui lui ont été opposés, que c'est sur des informations très sérieuses qu'elle a publié la nouvelle de la cession de l'île de Rhodes à la France.

—

Le ministre de la guerre vient de décider qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, il sera accordé des permissions de six jours pleins aux engagés volontaires qui auront mérité cette faveur par leur conduite. Ces permissions dateront du mercredi 9 avril et expireront le mercredi 16 au matin.

—

L'appel des réservistes

Tous les réservistes de la classe 1872 (1re série, cavalerie, artillerie et train) seront appelés le 2 mai.

Les réservistes des autres classes seront appelés le 20 août et le 1er septembre.

—

La dégringolade

M. le général Borel, suivant l'exemple de M. le général Berthaut, a donné sa démission de commandant du 3e corps d'armée.

—

On prête à M. Lepelletier, ancien ministre de la justice du ministère du 23 novembre, atteint par le vote de flétrissure, l'intention de provoquer une décision de la cour de cassation dont il fait partie. Si cette nouvelle était exacte, M. Brunet, qui fait également partie de la cour d'appel, serait obligé de suivre la même ligne de conduite.

—

Changements ministériels

Aujourd'hui, dans le monde politique, on considère la modification du cabinet comme très probable.

M. Waddington céderait à M Le Royer la présidence du conseil et conserverait le portefeuille des affaires étrangères.

M. Léon Say quitterait le ministère et serait remplacé par Wilson.

—

Un avare plein de cœur :

— J'ai vu ce matin dans la rue une pauvre petite mendiante qui avait l'air si doux, si triste...

— Que tu lui as fait l'aumône ?

— Moi ?... Oh ! non ! mais, ma parole... un moment, *j'en ai eu presque envie* !

On lit dans le *Siècle* :

« Nous avons annoncé qu'une des premières réformes opérées à la préfecture de police par M. Andrieux avait été le licenciement de la 4e brigade et la suppression de l'emploi de son chef, M. Lombard, officier de paix attaché au cabinet.

« On connaît cette brigade. C'est celle qui a pour mission les recherches politiques. Elle comprend un certain nombre d'agents secrets, hommes ou femmes, vivant dans tous les mondes et appartenant à toutes les classes de la société.

« Ces agents sont en rapport avec un seul fonctionnaire, le chef de la brigade, qui seul connaît leurs noms. Ces noms, d'ailleurs, n'apparaissent pas dans les pièces signées, ils sont remplacés par des chiffres et des lettres dont le chef de la brigade connaît seul aussi la signification.

« Or, on raconte, et certains journaux se font les échos de ce bruit scandaleux, que M. Lombard aurait refusé de remettre son service à son chef hiérarchique, et de lui livrer, avec les rapports, la clef des chiffres qui servent à désigner les agents.

« Il nous semble qu'il y a là ce que la loi appelle proprement le crime de forfaiture. Les secrets professionnels appartiennent à la fonction, non au fonctionnaire. Celui qui refuse de livrer des rapports ou de fournir le sens du signe convenu qui les explique, commet le détournement prévu et puni par la loi pénale.

« Dans le cas particulier, nous ne mettons pas en doute que les agents employés par M. Lombard ne viennent d'eux-mêmes se présenter, d'ici à quelques jours, à M. Andrieux. Ils penseront, comme dans la comédie, que le vrai chef est celui qui paye ; ils se mettront du côté de la caisse. Mais l'acte de M. Lombard n'en est pas moins coupable, et nous sommes de l'avis qu'il soit sévèrement réprimé. »

La protestation du ministère du 16 Mai, contre l'ordre du jour de M. Rameau, se termine par ces mots :

« Nous livrons à notre tour au jugement de *la conscience* nationale l'ordre du jour lui-même, sûrs du jugement que porteront *tous ceux qui aiment le droit et la justice*. »

Suivent les signatures de ces ministres, qui après avoir, sans conscience, violé tous les droits et souillé la justice, osent faire appel à ceux qui les aiment ! Pareille impudence s'est-elle jamais vue ?

Le Nouveau Gouverneur de l'Algérie

—

Par décret en date du 15 mars 1879, M. Albert Grévy, vice-président de la Chambre des députés, est chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général civil de l'Algérie, en remplacement de M. le général de division Chanzy, nommé ambassadeur de France près S. M. l'empereur de Russie.

Il aura sous ses ordres les commandants des tronpes de terre et de mer et tous les services administratifs concernant les européens et les indigènes.

M. Albert Grévy est nommé à titre temporaire, parce que les fonctions de gouverneur de l'Algérie sont incompatibles avec le mandat de député auquel il n'a point voulu renoncer. On dit que l'intention de M. Albert Grévy est d'aller étudier sur place les besoins de notre grande colonie, de façon à pouvoir contribuer à l'élaboration et à la défense devant les Chambres d'un projet de loi réorganisant l'Algérie et y établissant définitivement le régime civil ainsi que l'assimilation à la mère-patrie.

Le nouveau gouverneur doit quitter Paris à la fin de la semaine pour se rendre à son poste. Un aviso de l'État sera mis à sa disposition.

Chronique Cettoise

L'ordre du jour motivé voté par la Chambre contre les anciens ministres du 17 mai et du 23 novembre a été affiché, ce matin, sur les murs de notre ville.

Les pavés en granit venant de Saint-Raphaël, destinés à paver le quai de Bosc dans la partie comprise entre la rue de l'Hospice et le pont Virela, ont été débarqués, ce matin.

Les travaux de pavage seront poussés avec activité, et bientôt nos camionneurs ne courront plus le risque de voir leurs véhicules s'enliser dans la boue formée par le macadam à la moindre ondée.

M. Brochier, chef de bataillon au 106e de ligne, passe au 81e régiment avec le même grade, en remplacement de M. Longue, mis à la retraite.

La liberté de vendre aux badauds, contre du bon argent comptant, un vulnéraire quelconque, aussi peu efficace qu'un

---

cepter un des billets que je vous devrai de ne pas avoir perdus.

— Pas plus après qu'avant. Pour faire son devoir, Jean Piédouche n'a pas besoin qu'on lui graisse la patte.

— Piédouche, répéta le jeune homme interloqué par ce nom saugrenu.

— Oui. Je m'appelle comme ça. Que voulez-vous ? on n'est pas parfait. Je suis graisseur dans les ateliers de la Compagnie des omnibus. Ça n'est pas brillant, mais ça nourrit son homme, et je fais encore des économies.

Tel que vous me voyez, je placerai peut-être demain mille francs à la caisse d'épargne, pour mes *gosses*... J'en ai trois, faut vous dire.

— Acceptez mon offre, et au lieu de placer mille francs, vous en placerez deux mille.

— Pas de danger ! Il est sacré ce portefeuille-là, dit Piédouche en frappant sur la poche de sa redingote. C'est pas moi qui y toucherai, allez ! Je tiens trop à le remettre avec tout ce qu'il y a dedans.

Par exemple, ajouta-t-il en riant, je ne vous empêche pas de payer le fiacre Nous aurons quatre heures au moins, dont deux en dehors des fortifications.

Ah ! dame ! il ne demeure pas tout près de la barrière, le commissaire de mon quartier.

— Où demeure-t-il donc ?

— Dans la Cité... pas loin de Notre-Dame.

— Vous habitez donc la Cité, demanda M. de Gentilly.

— Depuis dix ans, répondit Piédouche. Je vous l'ai déjà dit, là-bas, dans le salon... mais vous ne m'écoutiez guère... dame ! ça se comprend... elle est crânement jolie cette demoiselle.

— Mais... ne venez-vous pas de me dire aussi que vous travailliez dans les ateliers de la Compagnie des omnibus ?

— Oui, c'est un peu loin de chez moi, mais je tiens à mon quartier... et c'est heureux que j'y sois resté, car sans ça je ne serais pas entré à la Morgue, je n'aurais pas trouvé l'objet, et vous n'auriez jamais revu vos cinq mille francs.

A propos, à quelle heure y êtes-vous donc allé à la Morgue ?

— Vers trois heures, répondit brusquement le jeune homme.

— Tiens ! c'est comme moi. Nous aurions pu nous rencontrer devant le vitrage. Après ça, je vous y aurais vu que je ne vous aurais pas reconnu tout à l'heure... vous ne deviez pas être habillé de même... vous vous êtes fait beau pour venir voir ces dames...

— Oui, je suis rentré chez moi pour changer de costume... et c'est alors que je me suis aperçu de la disparition de mon portefeuille.

— Ça a dû vous donner un coup. Sapristi ! à votre place, moi, j'aurais couru tout de suite faire ma déclaration.

— Je n'avais pas le temps, j'étais attendu à Boulogne.

— C'est juste. Quand on est amoureux... et riche par-dessus le marché... on est plus pressé de voir sa belle que de courir après son argent.

Au lieu de répondre à cette observation basée sur la connaissance du cœur humain, M. de Gentilly s'accota dans un coin de la voiture, et parut disposé à laisser tomber l'entretien.

Cela ne faisait pas le compte de Piédouche, qui s'écria tout à coup :

(*La suite au prochain numréo.*)

cataplasme sur une jambe de bois, ne comporte pas, que nous sachions, la licence d'expressions à l'égard des hommes autorisés qui font de la médecine scientifique.

Ce n'est pas ainsi que paraît le comprendre l'*amazone-guérisseuse* que tout le monde a pu voir, ces jours-ci, sur nos places publiques, juchée sur un cheval qui rappelait celui de l'Apocalypse, et débitant son boniment entrecoupé de roulements de tambour. Cette irrégulière de la science des Hippocrate et des Claude Bernard se permet des critiques aussi blessantes que directes sur la façon dont les docteurs en médecine pratiquent leur art vis à-vis des clients peu fortunés. Que ce Jacob en jubons débite le plus possible de ses herbes de la St-Jean, rien de mieux, mais qu'elle déblatère contre les médecins en termes injurieux, c'est ce que la police doit lui interdire avec juste raison.

RÉGATES

internationnles de la ville d'Ajaccio

Organisées par le syndicat de la station d'hiver.

Réglement du Yacht-Club de France (voile).

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 1879

— Prix de la Ville, 1,000 fr.

Seront admis á prendre part à cette course, tous les yachts des trois classes de la grande série, pontés ou demi-pontés, ayant plus de 11 mètres de longueur (avec allégeance).

— Prix du commerce, 800 fr.

Seront admis à prendre part à cette course, tous les yachts des quatre classes de la petite série, pontés ou demi-pontés, ayant moins de 11 mètres de longueur (avec allégeance).

Des courses d'embarcations auront lieu les mêmes jours.

Cette partie du programme sera arrêtée et publiée prochainement.

Ces fêtes seront suivies de la foire aux chevaux annuelle de Saint-Pancrace et des courses hippiques qui dureront trois jours.

Les inscriptions pour les régates internationales devront être adressées, avant le 5 mai, terme de rigueur, à M. le Maire, président du syndicat.

COMPAGNIE MARITIME

VALÉRY Frères et Fils

Le bateau *Picardie*, capitaine Cambiaggio, partira de Marseille le lundi 24 mars, à 5 heures du soir, pour Port-Saïd, Sue et Nouméa (Nouvelle Calédonie).

Pour fret et passage, s'adresser au bureau d'inscription, rue Suffren, n° 8, et à la direction, quai de la Joliette, n° 4.

Et à Cette, chez MM. Comolet frères et les fils de l'aîné, quai de la République, 5.

NOTA. — Les marchandises seront reçues à Cette, jusqu'au 21 courant.

Théâtre de Cette

Mercredi 19 mars 1879

Avec le concours de M. MERLY, baryton de l'Opéra, de Paris

Charles VI, grand opéra en quatre actes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE

Du 15 au 17 mars 1879

Naissances

1 Fille, 1 Garçon

DÉCÈS

Alexis Pélofi, chiffonnier, 40 ans.

Bibliographie

Nos lecteurs apprendront avec plaisir la publication d'une *Histoire populaire de nos communes* qui paraîtra en livraisons mensuelles.

La première livraison qui a paru le 1er mars, renferme l'histoire de la commune de Montesquieu, située dans l'arrondissement de Béziers.

Cet ouvrage est conçu sur un plan très vaste, puisque chaque commune aura la brochure spéciale avec couverture, titre, table de matière.

M. Albert Fabre, avant d'entreprendre une œuvre aussi considérable, a travaillé pendant plusieurs années a recueillir de nombreux matériaux dans les archives de nos communes et a dessiner et a graver lui-même les monuments et les curiosités de chacune d'elles.

Ses manuscrits ont déjà été couronnés plusieurs fois à la société Archéologique de Béziers, l'an dernier lors du concours des fêtes latines, il obtenait un rameau en argent pour sa monographie traduite en néo-roman ; le Conseil lui a alloué plusieurs fois des subventions afin de l'encourager à poursuivre ses travaux.

Nous nous proposons de donner prochainement un court résumé de cette première livraison. Aujourd'hui, en résumant les principales divisions, nous mettrons à même nos lecteurs de juger du mérite de l'œuvre.

Histoire de Montesquieu.

Texte. — Topographie. — Géologie, par M. Paul de Liouville, professeur à la faculté des sciences. — Annales historiques. — Archéologie.

Carte. — Carte de la commune, facsimile de la carte d'état-major, publiée avec l'autorisation du ministre de la guerre. — Carte géologique.

Gravure. — Vue de Montesquieu.

Grotte de Laraunaou.

Edition 1re. Abonnements. — Le format Charpentier. — Prix 6 fr. pour les 12 livraisons de la 1re série.

Editions de luxe, format raisin avec gravures en eaux fortes: 12 fr. pour les 12 livraisons de la 1re série.

L'histoire de chaque commune sera vendue en librairie. Il est préférable de souscrire directement ; outre l'avantage d'un prix inférieur, on sera certain de recevoir chaque mois une livraison, tandis que chez les libraires, lorsque le tirage sera épuisé, il sera très difficile de s'en procurer.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 18 mars, matin.

On dément énergiquement la nouvelle donnée par le *Figaro* que des bandes d'individus gracies parcouraient le département de Maine-et-Loire en se livrant à la mendicité. Les inondations ont accru le nombre des mendiants ; mais ils ont été arrêtés et aucun d'eux n'était un ancien déporté.

— M. Camescasse, nommé préfet de la Haute-Garonne, restera, sur sa demande, dans le Pas-de-Calais.

— Le bruit court que l'amiral Roussin et M. Graeff ont envoyé leur démission. D'autre part, j'apprends que le ministère fait engager officieusement les personnages visés dans l'ordre du jour de flétrissure à se démettre de leurs fonctions, pour lui épargner d'avoir à sévir contre eux.

— On répand la nouvelle que M. Tirard quitterait le ministère. C'est là une rumeur qui ne repose sur rien : elle est lancée dans la circulation par les adversaires du libre-échange, qui craignent que le nouveau ministre ne fasse prévaloir ce système dont on le sait partisan résolu.

Paris, 18 mars, matin.

M. Ozenne a donné sa démission, mais plusieurs de ses collègues dans le cabinet du 23 novembre occupent encore de hauets fonctions. M. l'amiral Roussin est préfet maritime ; M. Faye est inspecteur général de l'Université ; M. Graeff est président du comité des travaux publics ; M. de Rochebouët est commandant de corps d'armée ; M. Lepelletier est conseiller à la cour de cassation. Si difficile ou pénible qu'il soit pour le gouvernement d'atteindre tous ces personnages, je n'imagine pas qu'il puisse se soutraire à cette nécessité. Les députés paraissent en général du moins, très résolus à exiger que ces fonctionnaires cessent d'émarger au budget de la République.

Paris, 18 mars, soir.

Un conseil des ministres a été tenu dans la matinée.

M. Grévy a signé ce matin le mouvement dans le personnel des justices de paix.

— On télégraphie de Szegedin que l'empereur d'Autriche a adressé des paroles rassurantes aux inondés. Il leur a dit que les secours ne leur manqueront pas.

L'empereur, très ému, a parcouru la ville en bateau. Il a reçu de la population un accueil enthousiaste.

BOURSE DE PARIS

Du 18 mars 1879

3 %	77.70	s. v.
3 % amortissable..	80.70 1/2	h.12 1/2
— ex-coupon....	109.25 »/»	h.25
5 %	113.15	s. v.

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 17 au 18 mars

Venant de

Huelva, vap. fr. *Général Court*, 258 tx, c. Mattei, vin, à M. Noilly Prat et Compagnie.

Girgenti, br. it. *Constantino*, 287 tx, cap. Prato, soufre.

Altea, bal. esp. *Ven de la Sahur*, 32 tx, cap. Ferra, oranges.

Port-de-Bouc, vap. fr. *Aivali*, 42t x, cap. Lambert, morues.

Alger, vap. fr. *Alger*, 462 tx, cap. Pécoul, diverses.

Philippeville, Marseille, vap. fr. *Mitidja*, 782 tx, cap. Gervais, diverses.

Marseille, vap. fr. *Durance*, 318 tx, cap. Lemée, diverses.

Oran, vap. fr. *Seybouse*, 287 tx, cap. Lachaud, diverses.

Trieste, tr.-m. prussien *Fortuna*, 428 tx, cap. Leenhardt, douelles, à M. Caffarel.

SORTIES

Du 17 mars au 18 mars

Allant à

Baltimore, tr.-m. norw. *Heldos*, cap. Salvesen, lest.

Marseille, vap. fr. *Persévérant*, c. Ricci, diverses.

Barcelone, bal. esp. *Marie Magdelena*, cap. Serra, blé et maïs.

Santa-Pola, bal. esp. *Paquite*, cap. Estaras, lest.

Copenhague, tr.-m. russe *Constantine*, cap. Danielsen sel.

Arendal, tr.-m. norw *Falken*, cap. Halversen, sel.

Nouvelles de Mer

Parti pour Cette, le 7 de Trieste, tr.-m prussien *Rio*, cap. Leuthen.

Passé le 7 à Gibraltar, br. russe *Ingo*, cap. Baltzen, sel, parti de Cette le 4 décembre, pour Copenhague.

Passé le 6 Gibraltar, br. aut. *Fauro*, cap. Rodoslovisch, sel, parti de Cette, le 30 janvier, pour Rio-Janeiro.

Arrivé le 10 à Malte, vap. angl. *Aislaby*, cap. Brockett, lest, parti de Cette, le 6 mars.

Arrivé le 12 à Eling (Angleterre) br. fr. *Eugénie*, cap. Freguier, pour finir de charger bitume, pour Cette.

Le tr.-m. norwégien *Auvalet*, cap. Larsen, allant de New-York à Cette, blé, a relâché à Bermudes le 28 janvier, faisant eau et avec pertes de vergues, voiles, canots, provisions et instruments nautiques, avait jeté environ 150 sacs par dessus le bord ; à la date du 20 février il avait débarqué son chargement et devait commencer à réparer le navire. Bermudes, 1er mars.

AVIS

M. Jean SOULAYROL, ex-chef au café de la Bourse, a l'honneur d'informer ses nombreux amis qu'il vient de se rendre acquéreur du café du Commerce.

On trouvera dans son établissement des consommations de premier choix et à des pris modérés.

Glaces et sorbets, frommages glacés, déjeuners froids, service à domicile.

AVIS

La maison du **Grand-Saint-Antoine**, rue *Hotel-de-Ville*, 17, ainsi que la maison **Moulinier**, rue *Grand-Chemin*, 27, ont l'honneur de vouloir bien prévenir leur nombreuse clientèle, qu'ils leur mettront chacun 5,000 kilos saucisson premier choix, fabriqué à Cette, par nos deux édiles charcutiers, aux prix du gros et demi-gros, soit par kilog. ou demi-kilog. au prix de 3 fr. 60 le kilog., ainsi que les saucisses sèches à 3 fr. le kilog.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

A VENDRE

Une MAISON avec terrain à bâtir, située au *Jardin des Fleurs*. S'adresser pour tous les renseignements à M. Fauré, boucher, rue des Casernes, 31.

Hernies, Hémorrhoïdes, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Maladies de la Vessie. — Traitement du Docteur PAQUIER. — Ecrire au Decteur CHOFFÉ, 240, rue Saint-Jacques, Paris (*Voir aux Annonces*) G. — 1-3.

RHUMES, BRONCHITES, PHTHISIE.

Traitement rationnel et économique par les Capsules de goudron de Guyot.

Pour éviter les nombreuses imitations, **exiger** sur l'étiquette de chaque flacon, la signature ci-contre, imprimée **en trois couleurs.**

Guyot

Le Gérant responsable P. BARBET.

AGENCE NOUVELLE DE PUBLICITE

NAVIRES EN CHARGE

Pour Brest et Morlaix
Navire français LÉONIE
Cap. Béchet.
Pour Saint-Malo
Navire français SANS-SOUCI
Cap. QUINTIN.
Pour Dieppe
INDEPENDANCE, Cap. LAUDES
Pour St-Valéry, Abbeville
Navire français LOQUIREC
Capitaine Gabon.
Pour Boulogne
Nav. Louis-Pierre-Marie
cap. Roussel.
Navire français IMPÉRATRICE
Cap. Villemer.
Pour Rouen
Nav. fr. MARIE BERTHO,
capitaine Ménard
Pour Anvers
Navire à désigner.

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

ENGRAIS BITERROIS
Bon à toute culture
6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.
S'adresser à **M. Azaïs Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

LOCATION ET VENTE
DE
TRANSPORTS
Cerclés en Fer
SPECIALITÉ DE ROUSSILLON
ET TROIS SIX
S'adresser à M. T. Vivarès
quai de Bosc, 15, CETTE.
1-15

Commisionnaire en vins
A. COUSTAU AINÉ
RUE PROSPER, 11
BORDEAUX

LOCATION DE TRANSPORTS
Cerclés en fer
Vente de Fûts de toutes espèces
PIÈCES VIDES DE **3/6**
G. THOMAS
13, Quai du Pont-Neuf, 13
CETTE (HÉRAULT)

Maladies de la Peau
Guérison assurée des
DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS
MARQUE DE FABRIQUE
2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison.

LA
VELOUTINE
est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle
CH. FAY, INVENTEUR,
9, rue de la Paix, 9,
PARIS

ÉCONOMIE 100 pr 100
Vente à Crédit
100,000 MONTRES
de Genève
Garanties 5 années
J'offre d'envoyer *franco* à toute personne qui en fera la demande *affranchie*, l'*Album illustré* contenant tous genres de montres avec nuance or et argent, conditions de vente et d'expédition.
Le Simili Remontoir
(*Breveté*) représenté par le *dessin ci-contre*. Boîte nickelée *chiffre réservé* or mouvement à *cylindre 8 trous rubis*, expédié franco *étranger, poste 2 fr.*
On demande représentants avec bonnes références. Joindre 50 c. T.-P. pr recevoir réponse et instructions. — Adresser les demandes à M. DUGUÉ aîné, 9, av. des Gobelins, Paris

---

Capsules Créosotées
A L'HUILE DE FAINE
OU DE FOIE DE MORUE
de
GUILLOT DE TOULON
Constituent le remède certain des
Maladies des Voies respiratoires
telles que : l'*Asthme*, les *Bronchites chroniques*, les *Crachements de sang*, les *Maladies du larynx* et la
PHTHISIE PULMONAIRE
Prix de la boîte : 4 fr.
GUILLOT, Pharmcien, à **Toulon**
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Paulhès, à Cette.

Incomparable Eau de Toilette, sans Acide ni Vinaigre
COSMYDOR
Paris, 28, rue Bergère. — Se vend partout : 1 fr. 50 le flacon.

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.
SALICYLATE DE LITHINE
SCHLUMBERGER
SEUL BREVETÉ
60 pilules — Flacon 5 frs
prép. par CHEVRIER, Pharm^n,
21, faubourg Montmartre, Paris.

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
LIEBIG
5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

HERNIES, HÉMORRHOÏDES, RHUMATISMES,
Goutte, Gravelle, Maladies de la Vessie

Traitement du Docteur PAQUIER. — En écrivant à Paris, rue Saint-Jacques, 240, au Docteur CHOFFÉ, ancien médecin de la Marine, on reçoit *gratis* et *franco* une brochure donnant le moyen de guérir rapidement ces maladies — (affranchir.) G. — 1-3

VERMOUTH DE TURIN
AU QUINQUINA
D'ISNARDI Neveu et Cie
A ALGER
L.-V. BERNARD et Cie, Successeur
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.
Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bronze à l'exposition agricole d'Alger (1876).
SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriétés *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins de quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre étiquette pour remplir nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabrication. nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles qui ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

Spécialité d'ouvrages avec prime
MAISON L. TOUSSAINT
Horloger-Libraire, AVIGNON

Principaux ouvrages : Histoire de France d'*Henri Martin*, Œuvres complètes de *Chateaubriand*, Géographie de *Malte-Brun*, Histoire de France d'*Anquetil*, Révolution française par *Thiers*, Dictionnaire *Bescherelle*, Œuvres illustrées de *V. Hugo*, Voyages extraordinaires par *J. Verne*, Les Mystères du Peuple d'*Eugène Sue*, Les Confessions de *J.-J. Rousseau*, Les Merveilles de la Science et de l'Industrie Par *L Figuier*, Œuvres complètes de *Buffon*, etc.

Tous ces ouvrages sont publiés en séries, à 1 fr. 50 la série.
Les primes sont garanties de première qualité.
S'adresser à **M. Pinède-Fournier.**

UN FRANC PAR AN
1 FRANC par AN
Le Moniteur des Valeurs à Lots
52 NUMÉROS
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ
IL DONNE une causerie financière, par le Baron LOUIS ; une Revue de toutes les Valeurs ; les Arbitrages avantageux ; le Prix exact des Coupons ; tous les Tirages sans exception ; des documents inédits ; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
On s'abonne à Paris : 13, rue de Londres.
NOTA. — *Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.*

ASTHME & CATARRHE
Guéris par les **CIGARETTES ESPIC.** 2 fr. la boîte.
Oppressions, Toux. Rhumes, Névralgies.
Dans toutes les Pharm. de France. — PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 128. — *Exiger cette signature sur chaque Cigarette.*

MARQUE DE FABRIQUE
Spéciale au Quinquina Bravais
Quinquina Bravais

EXTRAIT LIQUIDE CONCENTRÉ DES 3 QUINQUINAS GRIS, JAUNE & ROUGE
Tous les estomacs, même les plus débilités,
supportent très-bien le QUINQUINA BRAVAIS
TONIQUE — APÉRITIF — RECONSTITUANT
Le **Meilleur**, le plus **Actif**, le plus économique de tous les **Quinquinas**, le plus facile à prendre et à doser, le **Quinquina Bravais** se prend par petites cuillerées à café. Conseillé par un grand nombre de Médecins de France et de l'Étranger.
Ne pas confondre avec celle du Fer Dyalisé, du même Auteur.
DÉPOT GÉNÉRAL : *PARIS, 8, Avenue de la Grande-Armée.*
Dans toutes les Pharmacies. — Éviter les nombreuses imitations et contrefaçons

DEPOT : Pharmacie centrale à Cette.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.